

En septembre, vous lisiez:

*«L'an mil huit cent soixante quatorze et le treize septembre, [et]le Conseil municipal de Lacroix, [était] réuni extraordinairement pour procéder au tirage au sort des obligations communales provenant de l'emprunt fait en 1870 et 1871»*

En octobre, bref rappel:

Cette affaire commence en juillet 1870, mois funeste où la France du deuxième empire déclare la guerre à la Prusse de Guillaume I° (et de Bismark). Le 31 août, à Sedan, l'armée française capitule, et l'empereur est prisonnier.

Le 4 septembre, la III° République est proclamée. Mais la guerre continue. Le 19 septembre, Paris est encerclé. Le 7 octobre, Gambetta s'envole en ballon de Paris pour organiser une armée. Mais, le 13 Bazaine capitule à Metz avec 173000 hommes.

Et à Lacroix?

*«L'an mil huit cent soixante dix le vingt huit octobre, le Conseil municipal de la commune de Lacroix, réuni extraordinairement en vertu d'une circulaire de M. le Sous Préfet d'Espalion du 20 du courant...»*

Voici donc la lettre du 20 octobre 1870 à l'en-tête de la Sous Préfecture d'Espalion:

*Monsieur le Maire,*

*Vous n'avez pas encore exécuté les instructions verbales que j'ai eu l'honneur de vous donné lors de la réunion générale des maires de l'arrondissement au sujet des sacrifices que les communes devaient s'imposer dans l'intérêt de la défense nationale.*

*Je vous prie de convoquer d'urgence le conseil municipal et de rechercher avec lui dans le budget de 1870 et les chapitres additionnels à ce budget les crédits affectés à des services qui pourraient être suspendus ou momentanément supprimés sans grave inconvénient. Si les sommes ayant cette affectation ne sont pas encore employées en tout ou en partie appelez le conseil municipal à voter le virement de ces fonds vers la défense de notre malheureuse patrie.*

*Je me suis entendu avec M. l'agent voyer d'arrondissement pour que les ressources en espèces de la petite vicinalité ne fussent (sic!) désormais employées que pour utiliser les prestations en nature non rédimées en argent.*

*Sans retard, vous voudrez bien m'adresser la délibération du conseil municipal en double expédition.*

*En second lieu, vous rechercherez avec le même esprit dans le compte administratif de 1871 les sommes qui pourraient être détournées de leur affectation spéciale et vous demanderez au conseil municipal de voter l'émission d'un emprunt communal dont le capital sera représenté par la valeur des crédits transportés à la Défense nationale.*

*Vous fixerez au mieux des intérêts du pays sans dépasser néanmoins le taux de 6% les conditions de cet emprunt qui devra être réalisé immédiatement et qui sera remboursable en fin d'exercice 1871.*

*Vous m'adresserez cette seconde délibération en double expédition.  
Vous vous voudrez bien ne pas confondre cette opération communale avec  
l'emprunt départemental que je ne saurai trop vous recommander.  
Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.*

*Le Sous-Préfet d'Espalion*